CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E37838** **VALABLE JUSQU'AU** **13/02/2027**

ÉDITÉ LE 17/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 31/03/1954

Raison sociale : ATELIERS BOIS ET COMPAGNIE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 31/03/1954

Capital : 109 800

9001 BROTTES
BROTTES
52000 CHAUMONT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHAUMONT 54 B 1 54 B 1

Siret : 845 420 017 00038

Téléphone : 03 25 03 75 21 **Fax :**

Portable : 06 71 27 55 93

Code NACE : 2511Z

Responsabilité légale :
ATB INVEST (792 662 827) / CLAUDEL JEAN-PHILIPPE PRÉSIDENT

Numéro caisse de congés payés : 4400009

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1244000/001589746/4

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1244000/001589746/4

Site Internet : http://www.ateliersbois.com

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

E-mail : info@ateliersbois.fr

Effectif moyen : 55 **Tranche de classification :** EFF4 **Chiffre d'affaires H.T. :** 12 423 243 **Tranche de classification :** CA8

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2412	Constructions et structures métalliques (Technicité confirmée)	52	07/02/2024
2413	Constructions et structures métalliques (Technicité supérieure)		04/12/2025
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées	10	04/11/2025
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante)	10	04/11/2025
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

17/12/2025 09:07

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.